

### **38e congrès : un nouveau trio à la tête de la CFE-CGC**

**Président confédéral depuis 2016, François Hommeril a été réélu ce mercredi à Tours pour un troisième mandat.** Le nouveau trio exécutif est complété par Jean-Philippe Tanghe, élu secrétaire général, et Farida Karad, élue trésorière nationale.

**Les congressistes, dont François Hommeril, feront une pause à la mi-journée du 23 mars pour manifester aux abords du Palais des Congrès, dans le cadre de la neuvième journée de mobilisation intersyndicale.**

\* \*

### **REFORME DES RETRAITES**

Le 16 mars 2023 au soir : Le président de la République et son gouvernement décident de passer en force en ayant recours au 49-3.

**L'intersyndicale appelle à une nouvelle grande journée de grèves et manifestations le jeudi 23 mars prochain.**

► **Communiqué intersyndical au soir du 16 mars 2023.**

\* \*

### **Les jeunes et le numérique : le constat est édifiant !**

Un rapport d'information édifiant, intitulé « mission flash » et portant sur les jeunes et le numérique, a été déposé le 1er mars pour lecture à l'Assemblée nationale.

Selon la députée, rapporteure de cette « mission flash », le « législateur ne peut pas tout en matière de protection des mineurs, face aux dangers du numérique ». Ainsi, dans ce rapport ce sont trois propositions de loi visant à protéger les mineurs qui sont mises en exergue mais si elles sont pertinentes et nécessaires, elles manquent d'applicabilité concrète regrette la rapporteure. Il serait donc urgent de proposer une « stratégie d'apprentissage et d'autonomie du mineur » et d'élaborer « une politique publique de prévention ».

Néanmoins, il existe bien une loi (celle du 2 mars 2022) qui vise à combattre le harcèlement scolaire mais pour la rapporteure, l'école doit jouer un rôle plus important encore en exposant ce cadre juridique aux élèves, au moins une fois par an, en rappelant les sanctions encourues. Il est donc nécessaire et urgent d'éduquer les mineurs à l'usage du numérique car même si plusieurs articles du code de l'éducation prévoient une « formation à l'utilisation responsable des outils et ressources numériques », il n'existe en réalité pas de véritable éducation au numérique des mineurs au sein des établissements scolaires.

Il s'avère donc impérieux de mettre en place des cours à la citoyenneté numérique en prolongement de l'éducation civique.

Le SYNEP CFE-CGC salue ce rapport d'utilité publique et souhaite que le ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse prenne la pleine mesure des dangers auxquels sont exposés les élèves face au numérique quand il n'est pas clairement encadré.

### **Pas de cours d'éducation sexuelle à l'école : trois associations attaquent l'État en justice !**

Le 12/09/22, Pap NDYAE affirmait au micro de France Info que « l'éducation sexuelle à l'école était une obligation légale depuis la loi Aubry de 2001 » mais que « cette dernière était insuffisamment appliquée et que de grandes disparités persistaient entre les établissements ». Alors que le ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse annonçait que « l'école devait et pouvait faire mieux », trois associations ont décidé d'attaquer l'État en justice en ce début du mois de mars 2023 pour non-respect de l'obligation de dispenser trois séances d'éducation sexuelle par an au sein des écoles, collèges et lycée et le contraindre à le faire.

Selon un sondage récent, de nombreux élèves disent n'avoir jamais eu le moindre cours sur la question alors que ces cours doivent permettre aux élèves de mieux connaître leur intimité, les risques liés aux maladies sexuellement transmissibles et à mieux lutter contre les violences sexistes et l'homophobie.

Pour ce faire, il est nécessaire de débloquer des moyens financiers pour financer des formations pour les enseignants (car les cours n'incombent pas uniquement aux professeurs de SVT !) et pour que les associations puissent intervenir plus régulièrement.

Selon le SYNEP CFE-CGC, c'est une bonne chose que l'État soit rappelé à l'ordre concernant ses obligations. Il est cependant dommageable que l'État soit contraint de faire les choses et ne prenne pas ses devoirs au sérieux alors que les violences sexuelles augmentent, que des jeunes sont harcelés quant à leur orientation sexuelle et que l'on déplore des drames, comme ce fut le cas pour le suicide de Lucas, 13 ans, harcelé pour son homosexualité.

\* \*

### **Enseignants agents de l'État : des aides bienvenues !**

Parce que toutes les aides sont les bienvenues dans le contexte inflationniste actuel, le SYNEP CFE-CGC rappelle aux agents de l'État qu'ils peuvent bénéficier de prestations mises en place pour améliorer leur quotidien par le biais du SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale).

En septembre 2022, nous vous avons informés, par exemple, que des places en crèches interministérielles étaient proposées aux agents de l'État. À l'approche des vacances, le SYNEP CFE-CGC vous conseille de consulter à nouveau le site du SRIAS qui propose des partenariats relatifs aux subventions vacances 2023. Vous pouvez ainsi bénéficier d'aides financières- sous conditions de revenus- pour des séjours en colonies de vacances, séjours linguistiques et vacances adultes et familles.

Pour de plus amples détails, n'hésitez pas à vous connecter au lien suivant :

<http://srias.ile-de-france.gouv.fr/fre/VACANCES> et à revenir vers le SYNEP CFE-CGC si besoin

\* \*

### **Billet d'humeur d'Evelyne du 19 mars 2023**

Encore une histoire d'égalité filles-garçons à l'Éducation nationale !

[https://www.synep.org/evelyne\\_2023.htm#ypjjbuhraq](https://www.synep.org/evelyne_2023.htm#ypjjbuhraq)